

EDITION SPECIALE du 6 février 2016

L'ECHO BLANC



Un bulletin d'informations sur les activités des "55+ d'Ecublens" destiné à nos membres et futurs membres

55+
d'Ecublens



Contact

Pas encore membre?
Rejoignez-nous!
Pour toute personne
dès 55 ans domici-
liée à Ecublens (ou
alentours).

Sans cotisation, ni
obligation.

Vous pouvez nous
contacter par Email:

55+@ecublens.ch

ou par téléphone:

Verena Pezzoli
Pro Senectute Vaud
079 376 03 87

Marianne Diserens
55+ d'Ecublens
079 709 96 20

Merci aussi à nos
partenaires pour
leur soutien :



Le groupe "55+ d'Ecublens" devient une association le 6 février 2016



Plus de 140 parti-
cipants se sont
réunis le samedi 6
février 2016 pour
fonder l'Association
"55+ d'Ecublens",
en présence de la
Municipalité
d'Ecublens
in corpore!



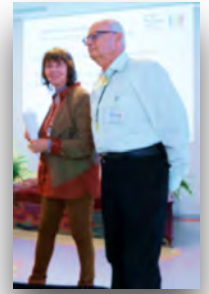
Pro Senectute Vaud,
initiateur du projet
"Quartiers
Solidaires"
depuis 5
ans, se
retirera
et nous
volerons
de nos
propres
ailes.



www.ecublens.ch/55+



Mme Catherine Meuter, du groupe de communication des "55+", ouvre l'Assemblée Constitutive à 14h40 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle propose ensuite de nommer le président et la secrétaire d'assemblée, soit: **M. Jacques Bertoliatti et Mme Marianne Diserens** (*ci-contre, à droite*) du groupe "55+ d'Ecublens", seuls candidats à ces fonctions. L'assemblée accepte.



M. Jacques Bertoliatti liste toutes les activités déjà existantes des « 55+ » qui seront reprises intégralement par l'Association (actuellement 400 personnes inscrites). D'autres pourront se créer, bien sûr.

Il précise que les membres sont tous des bénévoles qui ne comptent pas leurs heures et ne ménagent pas leur temps.

Il montre l'organigramme de la nouvelle association "55+ d'Ecublens", qui se compose notamment de:

- une Assemblée générale qui aura lieu une fois par année
- un comité de 5 membres au minimum, élus pour une année
- un groupe de coordination
- un organe de contrôle des comptes



Puis, il demande à l'assemblée d'accepter les statuts et d'élire le comité. Ce dernier est élu à l'unanimité. Il s'agit de Mme Charlotte Fontolliet, Mme Micheline Khemissa, Mme Suzanne Muller, M. Dominique Breider et M. Ronald Meuter (*de gauche à droite sur la photo du haut de la page 1*).

Mme Charlotte Fontolliet (*ci-contre, à gauche*), au nom du nouveau comité, remercie l'assemblée pour cette élection.



Mme Verena Pezzoli, notre animatrice Pro Senectute Vaud et responsable du projet « Quartiers Solidaires », nous explique que le projet a démarré en 2011 en collaboration avec la Commune d'Ecublens et qu'il est temps maintenant que le groupe « 55+ » devienne indépendant. En effet, Pro Senectute Vaud va se retirer le 30 avril 2016 et l'Association « 55+ d'Ecublens » devra s'autogérer.

Elle nous remercie de l'avoir aidée à accomplir ce projet et souhaite une longue vie à l'Association.



Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale, impressionnée par notre nombre et notre dynamisme, explique que la Commune a pris la décision d'investir dans ce projet « Quartiers Solidaires » grâce aux arguments de M. Plattet, responsable de Pro Senectute Vaud, qui a su convaincre la Municipalité de l'utilité d'un tel projet envers les seniors.

En effet, la population d'Ecublens comprend 26% de personnes ayant plus de 55 ans, donc un taux de retraités au-dessus de la moyenne. La Municipalité se préoccupe de cette tranche de la population et veut vraiment la soutenir.

Elle remercie tous les acteurs de ce succès.



M. Jean-Pierre Muller présente les budgets 2016 et 2017 de l'Association « 55+ d'Ecublens ».

Il explique que le budget est basé sur une estimation des dépenses de chaque groupe d'activité, d'une part pour 2016 (8 mois – de mai à décembre 2016) et d'autre part pour 2017 (toute l'année).

Par ailleurs, il propose de fixer le montant des cotisations à 0 CHF, ce qui, bien évidemment, est accepté par l'assemblée.



M. Pierre Kaelin, Syndic, précise qu'il ne se représentera pas aux prochaines élections. Il ajoute que la Municipalité soutient pleinement notre Association et félicite ses membres.

La Convention préparée par la Municipalité a été approuvée par le groupe de coordination des « 55+ d'Ecublens ». Cette Convention ne contient que 7 articles, ce qui est un symbole de simplicité et de confiance entre les deux parties. L'article 1 « Base de la relation » est le plus important puisqu'il désire favoriser les relations entre personnes isolées, dans un esprit d'ouverture.

Par ailleurs, l'Association est soutenue financièrement par la Commune d'Ecublens, grâce à l'allocation d'une subvention annuelle, sous la forme d'une couverture de déficit de l'Association.

M. le Syndic souhaite plein succès à l'Association.



Mme Suzanne Muller et M. Dominique Breider des "55+" ainsi que M. Pierre Kaelin, Syndic, signant la Convention.



Pour terminer, **Mme Johanna Stern**, membre du groupe de coordination, nous lit un poème de sa composition, très imagé, sur la création et la croissance de notre nouvelle association.

Le Président, M. Jacques Bertoliatti, clôt l'Assemblée Constitutive à 16h00 et invite les participants à rester pour la partie récréative.

C'est par un numéro de prestidigitation que débute notre partie récréative. M. Franco Napoletano nous fait quelques petits tours de magie, parfois même un peu coquins...



Franco Napoletano, magicien

Puis le chœur d'hommes "Echo des Campagnes" d'Ecublens nous entonnent quelques jolies mélodies et chansons d'ici et d'ailleurs.



Chœur d'hommes "Echo des Campagnes" d'Ecublens



Un apéritif "fait maison", préparé par nos membres, clôt notre rencontre dans une ambiance conviviale et festive.

Nous remercions vivement la Municipalité d'Ecublens et Pro Senectute Vaud – plus particulièrement Mme Verena Pezzoli – ainsi que tous nos partenaires, qui nous ont permis d'arriver à l'accomplissement de ce magnifique projet!

Vive l'Association "55+ d'Ecublens"!



Marianne Diserens, secrétaire de l'Assemblée Constitutive

www.ecublens.ch/55+